

# Analyses & Synthèses ● ● ●



## Qui sont les demandeurs d'emploi qui se forment en Ile-de-France ? Une exploration du Fichier national des allocataires (FNA)

### Introduction

#### *Un partenariat Unédic - Défi métiers*

L'Unédic et Défi métiers ont décidé de travailler ensemble sur le sujet de la formation des demandeurs d'emploi et de sa place dans le parcours des allocataires. Cette collaboration fait suite à un travail de l'Unédic analysant les différentes trajectoires des allocataires (Muller O., 2015). Celui-ci a été mené à partir du Fichier national des allocataires (FNA), qui sert d'outil de pilotage à l'Unédic dans le cadre de ses missions d'indemnisation des demandeurs d'emploi. Ainsi, Défi métiers a pu mener une première analyse des données relatives à la formation dans le FNA. Ces dernières portent sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, qu'ils soient allocataires de l'Assurance chômage ou non. Ci-dessous, une première synthèse issue de ce travail d'analyse qui porte sur le profil des stagiaires de la formation.

#### *Peu de travaux à l'échelle francilienne sur la formation des demandeurs d'emploi*

Si des publications régulières permettent de connaître les grandes caractéristiques des personnes en recherche d'emploi ayant suivi une formation professionnelle au niveau national<sup>1</sup>, à un niveau régional, en particulier en Ile-de-France, elles sont plus rares. La Direccte Ile-de-France mettait en évidence en 2013 un moindre accès à la formation des demandeurs d'emploi franciliens par rapport aux autres régions alors même que les demandeurs d'emploi ont déjà eux-mêmes en général un plus faible accès à la formation que les salariés (Insee, 2018). On pourrait penser que ce résultat tient à un effet de structure, la population régionale et les demandeurs emploi étant davantage qualifiés comme nous le verrons. Or, l'étude de la Direccte montre que le plus faible taux d'accès des Franciliens s'observe quel que soit le niveau de formation des demandeurs d'emploi. Elle met en évidence des difficultés du côté de l'offre (rigidités des procédures d'appel d'offre, vue incomplète de l'offre, ...). Il existe peu de travaux sur ce sujet.

<sup>1</sup> La Dares, Pôle emploi et l'INSEE publient très régulièrement des statistiques sur les entrées en formation et sur le profil des stagiaires (Guillon V. (2019) ; Pôle emploi (2017) ; INSEE (2018)).

Pour comprendre quels sont les demandeurs qui accèdent à la formation, il est important de prendre en compte, du côté des pouvoirs publics, les objectifs assignés à la formation des demandeurs d'emploi et, du côté des demandeurs d'emploi eux-mêmes, les raisons qui les conduisent à se former ou au contraire à ne pas vouloir se former. Comme l'indiquent Aude et Pommier (2013) : « aux côtés de contraintes matérielles telles que le coût ou l'éloignement, des difficultés plus personnelles contribuent à certains échecs, renoncements ou retraits face à la formation ».

Si les demandeurs d'emploi les plus en difficultés pour retrouver un emploi sont particulièrement ciblés par l'action publique, le profil des stagiaires est varié dans la mesure où la formation répond à une pluralité d'objectifs variant selon les acteurs et suivant des temporalités différentes. Une vision correspondant plutôt à une logique adéquationniste de la formation imprègne l'ensemble des acteurs du champ selon l'Igas (2013). La formation professionnelle est alors perçue comme un moyen de court terme permettant à la fois de répondre aux besoins des entreprises, notamment à leurs difficultés de recrutement, et de remettre sur le marché du travail les demandeurs d'emploi. Une autre vision de plus long terme assigne également à la formation des demandeurs d'emploi un objectif d'élévation de leur niveau de diplôme, en particulier pour les moins diplômés, et de sécurisation des parcours. Deux principaux acteurs financent aujourd'hui la formation professionnelle des demandeurs d'emploi : le conseil régional et Pôle emploi<sup>2</sup>. Jusqu'à présent, on observait que Pôle emploi finançait plutôt des formations courtes favorisant un retour rapide à l'emploi et la Région Ile-de-France plutôt des formations longues et certifiantes (Insee, 2018 ; Igas, 2011). Toutefois, cet ordre des choses évolue. La région Ile-de-France semble vouloir donner aujourd'hui une plus grande place aux formations courtes et opérationnelles (Cour des comptes, 2018).

Du côté des demandeurs d'emploi, leur priorité est avant tout en très grande majorité le retour à l'emploi. S'ils recourent à la formation, c'est d'abord pour sortir du chômage<sup>3</sup>. Obtenir un diplôme ou une certification, se reconverter, se perfectionner, se mettre à niveau ou acquérir des connaissances sont autant d'objectifs auxquels peut répondre la formation. Les enquêtes menées auprès des stagiaires montrent que, selon leur âge ou leur niveau de formation initiale, ce ne sont pas les mêmes motifs qui les conduisent à se former<sup>4</sup>. Ainsi, les jeunes suivent davantage une formation pour préparer une certification (34% contre 19% des stagiaires de 45 ans ou plus) tandis que l'objectif de réorientation professionnelle domine pour les autres (36% pour les 45 ans ou plus contre 26% pour les moins de 26 ans) (Aude et Pommier, 2013).

### **Une analyse comparative du profil des demandeurs d'emploi franciliens inscrits à Pôle emploi et entrés en formation en 2016**

La présente étude vise à analyser en Ile-de-France le profil des demandeurs d'emploi entrés en formation en 2016 par rapport à celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Elle met en évidence des particularités qui sont parfois communes à celles observées au niveau national et parfois spécifiques à la région. Une analyse des déterminants de l'entrée en formation a par ailleurs été menée en contrôlant les effets de structure liés au sexe, à l'âge, au niveau de diplôme et à la nationalité.

Le profil des stagiaires est étudié en distinguant trois grandes caractéristiques. Si l'âge et le niveau de diplôme sont plus communément étudiés, c'est moins le cas de la nationalité des stagiaires. Or, pour une région comme l'Ile-de-France, première région d'accueil des étrangers, pouvoir identifier les stagiaires de nationalité étrangère revêt un caractère important compte tenu de la particularité

2 Les autres financeurs sont les organismes paritaires collecteurs agréés, l'Etat, les autres collectivités territoriales, l'Union européenne et les stagiaires eux-mêmes.

3 C'est ce qui ressort d'entretiens semi-directifs et de focus group organisés par l'Igas (2013) avec des demandeurs d'emploi.

4 L'enquête de la Dares sur le Devenir des stagiaires de la formation professionnelle, réalisée en 2008 et 2009, permet de connaître les motifs de formation des demandeurs d'emploi. L'enquête sur la Formation des adultes (AES), réalisée par l'Insee et la Dares en 2016 et 2017, renseigne notamment sur les raisons qui conduisent les personnes à ne pas suivre de formation.



de leurs besoins (dans l'apprentissage de la langue française et des connaissances de base). Le sexe a été pris en compte dans l'analyse mais il influence peu la probabilité d'entrer en formation.

## Encadré

### Champ de l'étude

L'étude est centrée sur les demandeurs d'emploi stagiaires. Un même demandeur d'emploi peut être comptabilisé plusieurs fois s'il a suivi plusieurs formations. Ce cas est toutefois minoritaire<sup>5</sup>. Pour identifier les spécificités du profil des stagiaires, ce dernier est comparé d'une part à celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et, d'autre part, à celui des stagiaires au niveau national. Dans l'ensemble du document, le terme « stagiaires » se référera aux demandeurs d'emploi entrés en formation en 2016 et celui de « demandeurs d'emploi » concernera l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C et D inscrits au moins un jour à Pôle emploi en 2016. Ce sont les entrées dans un plan de formation qui sont ici prises en compte pour déterminer les entrées en formation. Ainsi, en 2016, on dénombre près de 123 200 entrées en formation en Ile-de-France<sup>6</sup>.

L'étude porte sur l'année de mise en œuvre du plan « 500 000 formations supplémentaires », visant à doubler le nombre de formations au bénéfice des personnes en recherche d'emploi. Le profil des formés peut dès lors présenter des différences par rapport à celui des années passées. Toutefois, le nombre des formés ne cesse d'évoluer au fil de ces différents plans et des initiatives publiques. Comme le rappelle la Cour des comptes (2018, p16), « les pouvoirs publics ont mis en place depuis 2013 des plans successifs pour augmenter le nombre de stages de formation destinés aux demandeurs d'emploi ».

Il ne s'agit pas d'une analyse exhaustive de la formation des personnes en recherche d'emploi dans la mesure où seules les entrées des personnes inscrites à Pôle emploi sont prises en compte. C'est pour les jeunes demandeurs d'emploi que cette précision est la plus importante à prendre en compte dans l'interprétation des résultats dans la mesure où une part importante d'entre eux ne sont pas inscrits à Pôle emploi mais accompagnés plutôt par les missions locales. Dans le cadre de partenariats, certains jeunes demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont suivis par les missions locales.

Les entrées en formation étudiées concernent l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, qu'ils soient indemnisés ou non. Avant 2008, les demandeurs d'emploi non allocataires de l'Assurance chômage n'avaient accès qu'à l'offre de formation financée par les Régions et l'Etat et seuls les demandeurs d'emploi allocataires avaient accès à l'offre de formation de l'Unédic (Tuchszirer C., 2017). Comme le rappelle Tuchszirer C., la création de Pôle emploi en 2008 a introduit un changement majeur dans l'accès à la formation professionnelle des chômeurs. Les missions de chaque opérateur ont été réorganisées et les mêmes services sont désormais proposés à tous les demandeurs d'emploi, quel que soit leur régime indemnitaire. En 2016, les stagiaires franciliens n'ayant pas de droit ouvert à l'entrée en formation représentaient la moitié des stagiaires.

5 La majorité des individus ont débuté un seul plan en 2016 (94%).

6 Données issues d'une extraction du FNA réalisée en janvier 2018.



## I. Le profil des stagiaires selon leur âge

### Davantage de stagiaires de 25 à 34 ans en Ile-de-France

En Ile-de-France, comme au niveau national, ce sont les jeunes de 20 à 34 ans qui sont les plus nombreux parmi les stagiaires. Ils représentent près de la moitié des stagiaires (48% en Ile-de-France comme au niveau national).

Mais, en Ile-de-France, les classes d'âge les plus nombreuses, parmi les stagiaires comme les demandeurs d'emploi, sont plutôt celles des jeunes âgés de 25 à 34 ans alors qu'au niveau national, ce sont les 20-29 ans les plus nombreux. Cette différence peut être rattachée à une entrée plus tardive des jeunes franciliens sur le marché du travail en raison d'une poursuite d'études dans le supérieur plus fréquente.

Tableau 1 - Répartition des stagiaires entrés en formation en 2016 et des demandeurs d'emploi\* par classe d'âge

|                         | France       |         | Ile-de-France |        |
|-------------------------|--------------|---------|---------------|--------|
|                         | stagiaires   | DE ens* | stagiaires    | DE ens |
| < 20 ans                | 3,4%         | 2,8%    | 2,0%          | 1,6%   |
| 20 -24 ans              | <b>17,1%</b> | 14,4%   | <b>14,4%</b>  | 11,9%  |
| 25 -29 ans              | <b>16,5%</b> | 15,9%   | <b>17,4%</b>  | 16,9%  |
| 30 -34 ans              | <b>14,4%</b> | 13,1%   | <b>15,8%</b>  | 14,1%  |
| 35 -39 ans              | 12,5%        | 11,2%   | 13,9%         | 12,2%  |
| 40 -44 ans              | 11,4%        | 10,2%   | 12,2%         | 10,9%  |
| 45 -49 ans              | 10,4%        | 9,6%    | 10,1%         | 9,5%   |
| 50 - 54 ans             | 8,2%         | 8,5%    | 7,9%          | 8,3%   |
| 55 - 59ans              | 4,9%         | 7,4%    | 4,8%          | 7,0%   |
| > = 60 ans              | 1,0%         | 7,0%    | 1,4%          | 7,7%   |
| Total général           | 100,0%       | 100,0%  | 100,0%        | 100,0% |
| Part des 20-34 ans      | 48,0%        | 43,4%   | 47,6%         | 42,9%  |
| Part des 50 ans et plus | 14,1%        | 22,9%   | 14,1%         | 23,0%  |

Source : FNA (Unédic - Pôle emploi)

\*Champ des demandeurs d'emploi (« DE ens ») : demandeurs d'emploi inscrits au moins une journée durant l'année 2016 (échantillon du FNA au 10<sup>ème</sup> pour le niveau national).

**En rouge** : les classes d'âge les plus nombreuses

**En bleu** : les classes d'âge surreprésentées parmi les stagiaires par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi.





### **Une plus grande probabilité d'accéder à la formation pour les jeunes de moins de 25 ans**

Les classes d'âge davantage représentées parmi les stagiaires que parmi les demandeurs d'emploi sont d'abord celle de 20 à 24 ans (+2,5 points en Ile-de-France), suivis des 30-34 ans et des 35-39 ans (+1,7 point). Ce résultat est conforme à d'autres travaux mettant en évidence un taux d'accès à la formation plus important pour les moins de 26 ans (DARES, 2015).

L'âge est une caractéristique qui joue sur la probabilité d'entrer en formation en Ile-de-France. C'est ce que confirme l'analyse isolant les différents effets des caractéristiques des demandeurs d'emploi (sexe, âge, nationalité et niveau de formation) et dont les résultats sont présentés dans **en annexe**. Par rapport aux demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus, les moins de 25 ans sont les demandeurs d'emploi ayant la probabilité d'entrer en formation la plus forte. Leur chance est 1,8 fois plus élevée.

Les moins de 25 ans, plus touchés par le chômage que les autres actifs<sup>7</sup>, constituent un public ciblé par les pouvoirs publics, en particulier par les Régions qui ont compétence sur la formation professionnelle des jeunes depuis 1993.

### **Un relatif moindre recours à la formation pour les sortants des études supérieures**

Il convient de souligner le cas des 25-29 ans qui ont certes une probabilité d'entrer en formation plus forte que les demandeurs d'emploi les plus âgés (une chance 1,5 fois plus élevée que celle des 50 ans ou plus à autres caractéristiques individuelles de sexe, niveau de formation et nationalité identiques) mais celle-ci est moindre que celle des 20-25 ans et légèrement inférieure à celle des 30-44 ans (1,6 fois). Ce résultat peut s'expliquer par le fait qu'il s'agisse de jeunes récemment sortis des études supérieures. C'est la classe d'âge où les demandeurs d'emploi sont les plus diplômés (35% des demandeurs d'emploi âgés de 25 à 29 ans sont diplômés d'un bac+3 ou plus contre seulement 13% des moins de 25 ans). Leur chômage correspond plutôt à un chômage frictionnel, entre la sortie des études et l'accès à l'emploi, dont on peut penser qu'il nécessite moins que les autres un recours à la formation pour être résorbé.

### **Des demandeurs d'emploi âgés qui accèdent peu à la formation**

De toutes les classes d'âges, les 50 ans ou plus sont les seuls à être moins représentés parmi les stagiaires que parmi les demandeurs d'emploi, en Ile-de-France comme au niveau national. A 50 ans et plus, les stagiaires accèdent moins à la formation. Moins souvent diplômés que les autres, ils cumulent un effet d'âge et un effet de diplôme (comme nous le verrons par la suite).

La problématique des actifs de 50 ans ou plus est celle du chômage de longue durée. Ils ont certes un taux de chômage moins élevé que les plus jeunes (9% selon le RP2015<sup>8</sup>). Mais, lorsqu'ils sont au chômage, ils y restent plus longtemps : fin 2016, 60% des demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus étaient inscrits à Pôle emploi depuis 1 an ou plus contre 16% des moins de 25 ans et 40% des 25-49 ans (Source : données STMT - Pôle emploi, données brutes).

Le faible niveau d'accès des seniors à la formation en Ile-de-France relève d'une pluralité de facteurs selon un rapport d'Amnyos (2012) pour la Direccte Ile-de-France. Il tient pour partie aux demandeurs d'emploi eux-mêmes, parfois réticents à retourner en formation, en particulier pour les moins qualifiés ou pour ceux ayant une représentation négative de la formation. Il tient aussi aux

7 En 2015, le taux de chômage des moins de 25 ans était de 24% en Ile-de-France contre 13% pour l'ensemble des actifs (RP2015, Insee). Comme l'indique l'Insee (2016), le taux d'activité des jeunes étant plutôt faible, ce taux de chômage traduit plutôt les difficultés de ceux n'ayant pas poursuivi d'études supérieures.

8 Recensement de la population de l'Insee.



conseillers qui émettent des réserves fréquentes sur les projets de formation des seniors<sup>9</sup>. Selon ce rapport : « Plusieurs des demandeurs d'emploi interrogés ont l'impression que les conseillers freinent leurs démarches d'accès à la formation, sans forcément le leur expliquer. Ils ont le sentiment que le principe selon lequel «on ne forme plus les vieux» est intégré par tout le système d'acteurs. Toutefois, selon la Cour des comptes (2018) et la Dares (2017), les demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus ont comparativement un peu plus bénéficié du Plan 500 000 au niveau national, permettant ainsi de réduire les inégalités d'accès à la formation selon l'âge. En Ile-de-France, les demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus semblent effectivement avoir davantage bénéficié de ce plan que les autres classes d'âge. Leur part parmi les stagiaires a davantage augmenté entre 2015 et 2016 selon les données de Pôle emploi : la part des 45 ans et plus est passée de 21% à 24% (soit trois points de plus) alors que celle des 20-34 ans a diminué de 4 points, passant de 52% à 48%.

## II. Le profil des stagiaires par niveau de diplôme

### ***Des demandeurs d'emploi très diplômés en Ile-de-France, qui ne sont pas les principaux bénéficiaires de la formation***

L'Ile-de-France se distingue du niveau national par une part nettement supérieure de plus diplômés (au moins d'un bac +3) aussi bien parmi les demandeurs d'emploi que les stagiaires (Tableau 2). Ce résultat est lié au profil de la population active régionale, qui comprend bien plus de cadres que dans les autres régions.

Contrairement à ce qu'on observe pour la formation des salariés, ce ne sont pas les plus diplômés qui accèdent le plus à la formation parmi les demandeurs d'emploi. Ils ne constituent pas la cible prioritaire des politiques publiques, un niveau de formation élevé facilitant les chances de retrouver un emploi (Calvier C., Godonou C. et Dahmouh A., 2016). Les plus diplômés sont beaucoup moins représentés parmi les stagiaires que parmi les demandeurs d'emploi (17% contre 22%). Cet écart est moins marqué au niveau national (12% contre 13%). En Ile-de-France, les demandeurs d'emploi diplômés d'un bac ou d'un CAP-BEP ont une chance 1,3 fois plus forte d'entrer en formation que ceux diplômés du supérieur (en neutralisant les effets liés à l'âge et à la nationalité, cf. annexe).

### ***Un effort de formation qui porte davantage sur les diplômés du secondaire***

L'action publique oriente particulièrement les efforts de formation vers les diplômés du secondaire. Ainsi, les niveaux CAP-BEP et Bac sont les niveaux de formation les plus représentés parmi les stagiaires franciliens par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi (respectivement +5 et +3 points). Il s'agit des niveaux ayant la plus forte probabilité d'entrer en formation (à autres caractéristiques individuelles de sexe, âge et nationalité identiques).

<sup>9</sup> Trois raisons principales conduisent les conseillers à émettre des réserves : des projets de formation jugés non réalistes, une formation qui enverrait un mauvais signal aux employeurs, miser plutôt sur les publics jeunes dont la carrière est plus longue.



Tableau 2 - Répartition des stagiaires entrés en formation en 2016 et des demandeurs d'emploi\* par niveau\*\* de formation

|                        | France     |         | Ile-de-France |        |
|------------------------|------------|---------|---------------|--------|
|                        | stagiaires | DE ens* | stagiaires    | DE ens |
| < CAP/BEP              | 20,5%      | 26,9%   | 22,0%         | 24,1%  |
| CAP/BEP                | 32,6%      | 30,6%   | 28,7%         | 23,6%  |
| Ss -total peu diplômés | 53,1%      | 57,5%   | 50,7%         | 47,7%  |
| BAC                    | 24,1%      | 19,4%   | 21,4%         | 18,2%  |
| BAC+2                  | 10,7%      | 9,2%    | 10,4%         | 10,0%  |
| BAC+3 et +             | 11,8%      | 12,8%   | 17,5%         | 22,4%  |
| N.R.                   | 0,2%       | 1,1%    | -             | 1,6%   |

Source : FNA (Unédic - Pôle emploi).

\*Champ des demandeurs d'emploi (« DE ens ») : demandeurs d'emploi inscrits au moins une journée durant l'année 2016 (échantillon du FNA au 10<sup>ème</sup> pour le niveau national).

\*\* Il s'agit du plus haut niveau de diplôme obtenu<sup>10</sup>.

### Un moindre accès à la formation pour les non diplômés inscrits à Pôle emploi, à l'exception des plus jeunes

On observe de façon plus surprenante un moindre accès à la formation pour ceux qui n'ont pas de diplôme en Ile-de-France. Les stagiaires ayant un niveau inférieur au CAP-BEP sont sous-représentés par rapport aux demandeurs d'emploi en Ile-de-France (-2 points) et encore plus au niveau national (-6 points). Ils ont même une probabilité d'entrer en formation inférieure de 11% à celle des diplômés du supérieur (à autres caractéristiques individuelles de sexe, âge et nationalité identiques)<sup>11</sup>. Ces résultats rejoignent des travaux antérieurs sur l'Ile-de-France (Direccte, 2013). Toutefois, ils s'écartent de travaux plus récents au niveau national et apparaissent en contradiction avec les objectifs des pouvoirs publics. Les non diplômés figurent parmi les demandeurs d'emploi ayant le plus de difficultés à retrouver un emploi. Pour ces derniers, suivre une formation certifiante leur permettrait d'obtenir un diplôme dont on sait qu'il augmente les chances de retour à l'emploi (Insee, 2016).

Pour comprendre ces résultats, il est important de distinguer l'âge des demandeurs d'emploi. Le niveau de formation ne joue pas de la même façon sur la probabilité d'accéder à la formation selon l'âge. En effet, les jeunes non diplômés sont particulièrement ciblés par les pouvoirs publics. Les résultats nationaux montrent que si ce sont effectivement les moins diplômés qui accèdent le moins à la formation chez les demandeurs d'emploi de 45 ans et plus, ce n'est pas le cas chez les jeunes. Les moins de 25 ans non diplômés sont ceux qui ont les taux d'accès à la formation les plus élevés depuis 2013<sup>12</sup>. Ces éléments nous conduisent à étudier de façon indépendante l'effet du niveau de formation chez les moins de 25 ans, les 25-49 ans et les 50 ans et plus. On observe ainsi qu'en Ile-de-France, les moins de 25 ans non diplômés sont ceux bénéficiant de la plus forte probabilité d'entrée en formation (2,3 fois plus de chances que les diplômés du supérieur, à sexe et nationalité

10 Le niveau inférieur au CAP-BEP comprend les personnes ayant au plus atteint la classe de 3<sup>ème</sup> ou le niveau CAP-BEP sans avoir obtenu le diplôme.

11 Il n'est pas exclu que ce résultat tienne pour partie à l'actualisation des données sur le niveau de formation. On ne sait pas quand celles-ci ont été renseignées. Si le niveau du demandeur d'emploi a été actualisé après avoir suivi la formation, il est normal d'observer que les non diplômés accèdent moins à la formation.

12 Près d'un quart des peu qualifiés de moins de 26 ans en recherche d'emploi ont accédé à une formation en 2016 contre moins de 10% pour les peu qualifiés âgés de 45 ans et plus (Dares, 2018). Sources : ASP, Pôle emploi, Régions, enquête Emploi en continu (Insee) ; traitement Dares (Brest).



égales). En revanche, en avançant dans l'âge, la probabilité des non diplômés d'entrer en formation s'amenuise par rapport à ceux ayant réalisé des études supérieures.

Enfin, il convient également de tenir compte du champ de notre étude qui porte sur les entrées en formation des seuls inscrits à Pôle emploi et non sur celles de l'ensemble des personnes en recherche d'emploi. C'est pour les jeunes que cette distinction est la plus importante. Ils sont les moins enclins à s'inscrire à Pôle emploi. Ayant peu ou pas travaillé, ils ne peuvent, de ce fait, prétendre à des indemnités chômage<sup>13</sup>. Selon les données de Pôle emploi et de la Dares relatives au plan 500 000 (issues de la base Brest), seule la moitié (55%) des Franciliens de moins de 26 ans en recherche d'emploi entrés en formation en 2016 étaient inscrits à Pôle emploi. Cet écart est minime pour les autres classes d'âge : les inscrits à Pôle emploi représentent 95% des entrées pour les 26-44 ans et les 45 ans et plus<sup>14</sup>. On peut penser que cela concerne particulièrement les jeunes non diplômés. Selon la Dares (2018), une proportion importante des jeunes peu qualifiés, qui accèdent plutôt à des formations commandées par la Région, sont en fait inscrits en mission locale.

### Une forte différenciation de niveau entre les hommes et les femmes

En Ile-de-France, on compte presque autant de femmes (49%) que d'hommes (51%) parmi les stagiaires et leur proportion est très proche de celle observée parmi les demandeurs d'emploi. Le sexe joue peu sur la probabilité d'entrer en formation<sup>15</sup>. Au niveau national, elles sont moins représentées parmi les stagiaires que parmi les demandeurs d'emploi (47% contre 50%). La plus ou moins grande importance des femmes parmi les stagiaires est à relier à la nature des formations suivies, avec au niveau régional davantage de formations en lien avec les services où les femmes sont surreprésentées. Ces formations répondent aux besoins de l'économie régionale relativement plus tournée vers le tertiaire que les autres régions. Ces points seront détaillés dans une prochaine note à venir portant plus spécifiquement sur les caractéristiques des formations suivies.

Tableau 3 – Répartition des stagiaires entrés en formation en 2016 et des demandeurs d'emploi\* par sexe

|               | France     |         | Ile-de-France |        |
|---------------|------------|---------|---------------|--------|
|               | stagiaires | DE ens* | stagiaires    | DE ens |
| Homme         | 52,9%      | 49,9%   | 50,5%         | 51,2%  |
| Femme         | 47,1%      | 50,1%   | 49,4%         | 48,8%  |
| Total général | 100,0%     | 100,0%  | 100,0%        | 100,0% |

Source : FNA (Unédic - Pôle emploi).

\*Champ des demandeurs d'emploi (« DE ens ») : demandeurs d'emploi inscrits au moins une journée durant l'année 2016 (échantillon du FNA au 10<sup>ème</sup> pour le niveau national).

**Les hommes et les femmes se différencient sur leur niveau de diplôme. Les hommes ayant suivi une formation sont majoritairement peu diplômés (57% sont au plus titulaires d'un CAP-BEP contre 44% pour les femmes<sup>16</sup>).** Un tiers des femmes parmi les stagiaires sont diplômées du supérieur (33% contre 23% pour les hommes). Cette différenciation n'est pas propre

13 La formation peut néanmoins être un facteur les conduisant à s'inscrire. Les données sur les entrées en formation montrent que certains jeunes se sont inscrits à Pôle emploi en 2016 juste au moment de leur entrée en formation.

14 Sur la période allant de janvier à juillet 2016.

15 Dans l'analyse logit mesurant l'effet des variables de sexe, âge, niveau et nationalité sur la probabilité d'entrée en formation (annexe), la variable sexe n'est globalement pas significative. En revanche, si on étudie ce même effet de façon indépendante pour chaque tranche d'âge, les femmes ont une probabilité légèrement supérieure d'entrer en formation par rapport aux hommes dans chaque tranche d'âge sauf chez les plus âgés.

16 On retrouve cette différenciation au niveau national : 60% des hommes sont diplômés au plus d'un CAP-BEP contre 45% des femmes.





aux stagiaires. Elle s'observe également au niveau des demandeurs d'emploi et de l'ensemble de la population active. En 2017, chez les demandeurs d'emploi, 39% des femmes ont un niveau d'études supérieures contre 32% des hommes (Direccte Ile-de-France, 2018). Au niveau de la population active, c'est surtout chez les jeunes actifs qu'elle est la plus marquée. Ainsi, en Ile-de-France, si 41% des femmes sont diplômées du supérieur contre 40% des hommes, c'est le cas de 60% des femmes de 25 à 34 ans contre 51% des hommes (RP2015)<sup>17</sup>. On peut se demander si la part plus importante de diplômés chez les femmes parmi les demandeurs d'emploi ne tient pas aussi à leur domaine de formation d'origine. Selon une étude sur l'insertion professionnelle des diplômés de masters (MENESR, 2016), les femmes suivent plutôt des formations dans des disciplines où les conditions d'emploi sont par la suite moins favorables<sup>18</sup>. Elles s'insèrent aussi bien que les hommes sur le marché du travail (taux d'insertion proche de 90% 30 mois après la validation du master) mais elles occupent des emplois moins stables.

Tableau 4 - Répartition des stagiaires franciliens par niveau de formation selon leur sexe

|        | < CAP-BEP | CAP-BEP | BAC   | BAC+2 | BAC+3 et + | Ens    |
|--------|-----------|---------|-------|-------|------------|--------|
| Femmes | 18,5%     | 25,8%   | 22,9% | 11,6% | 21,2%      | 100,0% |
| Hommes | 25,5%     | 31,5%   | 20,0% | 9,2%  | 13,9%      | 100,0% |

Source : FNA (Unédic - Pôle emploi).

### III. Le profil des stagiaires selon leur nationalité

#### Deux fois plus de stagiaires et de demandeurs d'emploi de nationalité étrangère en Ile-de-France qu'au niveau national

Une des particularités de l'Ile-de-France est d'être la première région d'accueil des étrangers. De ce fait, ces derniers sont davantage représentés dans la région qu'au niveau national tant parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi (25% contre 13%) que parmi les stagiaires (30% contre 14%).

Tableau 5 - Répartition des stagiaires entrés en formation en 2016 et des demandeurs d'emploi\* par nationalité

| Nationalité | France     |         | Ile-de-France |        |
|-------------|------------|---------|---------------|--------|
|             | stagiaires | DE ens* | stagiaires    | DE ens |
| Française   | 86,3%      | 87,4%   | 69,6%         | 74,6%  |
| Etrangère   | 13,7%      | 12,6%   | 30,4%         | 25,4%  |

Source : FNA (Unédic - Pôle emploi)

\*Champ des demandeurs d'emploi (« DE ens ») : demandeurs d'emploi inscrits au moins une journée durant l'année 2016 (échantillon du FNA au 10ème pour le niveau national).

17 Ces proportions sont respectivement de 29% et de 28% en France métropolitaine pour l'ensemble des actifs et de 50% et 39% chez les 25-34 ans (RP2015).

18 Selon cette étude, les deux domaines disciplinaires les plus féminisés sont Lettres-Langues-Arts et Sciences Humaines et Sociales.



### Des stagiaires plus âgés et peu diplômés

Ils constituent un public particulier. Les stagiaires de nationalité étrangère se distinguent par leur âge avec bien plus de stagiaires âgés de 35 à 49 ans que les autres (45% contre 32%). Leur âge médian est de 37 ans (contre 33 ans pour les stagiaires de nationalité française).

Ils se distinguent également par leur niveau de diplôme. Ils comptent bien plus de non diplômés : près d'un stagiaire sur trois n'a pas de diplôme (contre 18% pour les stagiaires de nationalité française). Ils représentent ainsi une composante importante des stagiaires non diplômés en Ile-de-France (44% contre 19% au niveau national). Il convient de souligner qu'ils comptent également une part non négligeable de diplômés du supérieur<sup>19</sup> : 22% sont diplômés du supérieur (31% pour les autres stagiaires).

Tableau 6 - Répartition des stagiaires franciliens entrés en formation en 2016 par niveau de formation selon leur nationalité

|           | < CAP-BEP | CAP-BEP | BAC   | BAC+2 | BAC+3 et + | Ens    |
|-----------|-----------|---------|-------|-------|------------|--------|
| Française | 17,8%     | 28,6%   | 23,1% | 11,6% | 18,9%      | 100,0% |
| Etrangère | 31,6%     | 28,8%   | 17,7% | 7,6%  | 14,3%      | 100,0% |

Source : FNA (Unédic - Pôle emploi).

### La formation, une condition préalable pour maîtriser les fondamentaux de la langue française et ainsi pouvoir s'insérer sur le marché du travail et plus largement s'intégrer

Pour les étrangers ne maîtrisant pas les fondamentaux du français, l'apprentissage de la langue constitue une première étape avant leur insertion professionnelle, même si pour certains métiers comme dans le bâtiment la maîtrise de la langue est moins requise que pour les métiers en contact direct avec le public (notamment dans les services à la personne). Plus largement, il représente une condition pour leur intégration. C'est pourquoi, selon l'OCDE (2018), pour faciliter l'apprentissage de la langue à ceux ayant des ressources financières limitées, « il est indispensable de leur offrir une formation linguistique financée par des fonds publics ».

On observe ainsi que, parmi les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, les étrangers accèdent davantage à la formation que les autres. En effet, leur part est plus importante parmi les stagiaires que parmi les demandeurs d'emploi, surtout en Ile-de-France (écart de 5 points contre 1 point au niveau national). En contrôlant les effets d'âge et de niveau de diplôme, ils ont une plus forte probabilité d'entrer en formation que les autres (1,4 fois plus de chances).

La mise à niveau et le français langues étrangères (FLE) constituent les deux premières formations suivies par les étrangers. Compte tenu des spécificités régionales, les collectivités territoriales franciliennes ont mis en place des formations pouvant bénéficier au public migrant en difficulté linguistique. La Région a par exemple ouvert son programme de formation sur les compétences de base pour les personnes n'ayant pas atteint le niveau A1 de français<sup>20</sup>. Les Conseils départementaux proposent de leur côté, au titre de l'insertion ou de l'aide à l'emploi, une offre de formations avec une composante linguistique et à visée professionnelle (Exemples : passerelles linguistiques vers l'emploi de Paris, plateformes linguistiques à visée professionnelle des Hauts-de-Seine, les formations de français langue professionnelle LOLA du Val de Marne,...).

<sup>19</sup> Ces caractéristiques s'observent aussi au niveau des immigrés en général. Selon les données de l'OCDE (2018), en France, les personnes nées à l'étranger (qui ne sont pas toutes étrangères aujourd'hui) sont 39% à avoir un niveau inférieur ou égal au premier cycle de l'enseignement secondaire (collège) contre 19% pour les personnes nées dans le pays. Elles sont par ailleurs 29% à être diplômées du supérieur (35% pour les natifs du pays). Les immigrés récents (depuis moins de 10 ans) comptent davantage de très diplômés : 37% ont un niveau inférieur ou égal au premier cycle de l'enseignement secondaire et 36% un niveau d'études supérieures.

<sup>20</sup> Le niveau A1 est le 1<sup>er</sup> niveau de français défini dans le cadre européen commun de référence pour les langues.



Parmi les autres formations suivies par les étrangers, on observe des formations en lien avec des secteurs où les recrutements sont nombreux et parfois difficiles : les services à la personne, le nettoyage, la logistique, le commerce ou l'hôtellerie-restauration.

Former les étrangers leur permet de s'intégrer mais constitue aussi un moyen de répondre aux besoins du marché du travail. Ainsi, sur certaines formations, ils constituent un public majoritaire. C'est le cas du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale, particulièrement suivi par les femmes étrangères. Ces dernières composent la grande majorité du public (58%) de ces formations, qui sont par ailleurs essentiellement suivies par des demandeurs d'emploi. Ils représentaient 89% du public de ces formations en 2016 (selon les données de l'enquête école de la DREES). Le nettoyage de locaux est une autre formation composée majoritairement de stagiaires étrangers (61%), en particulier de femmes. Du côté des hommes, la première formation suivie est celle de chariot automoteur, pour les stagiaires de nationalité étrangère comme pour ceux de nationalité française.

## CONCLUSION

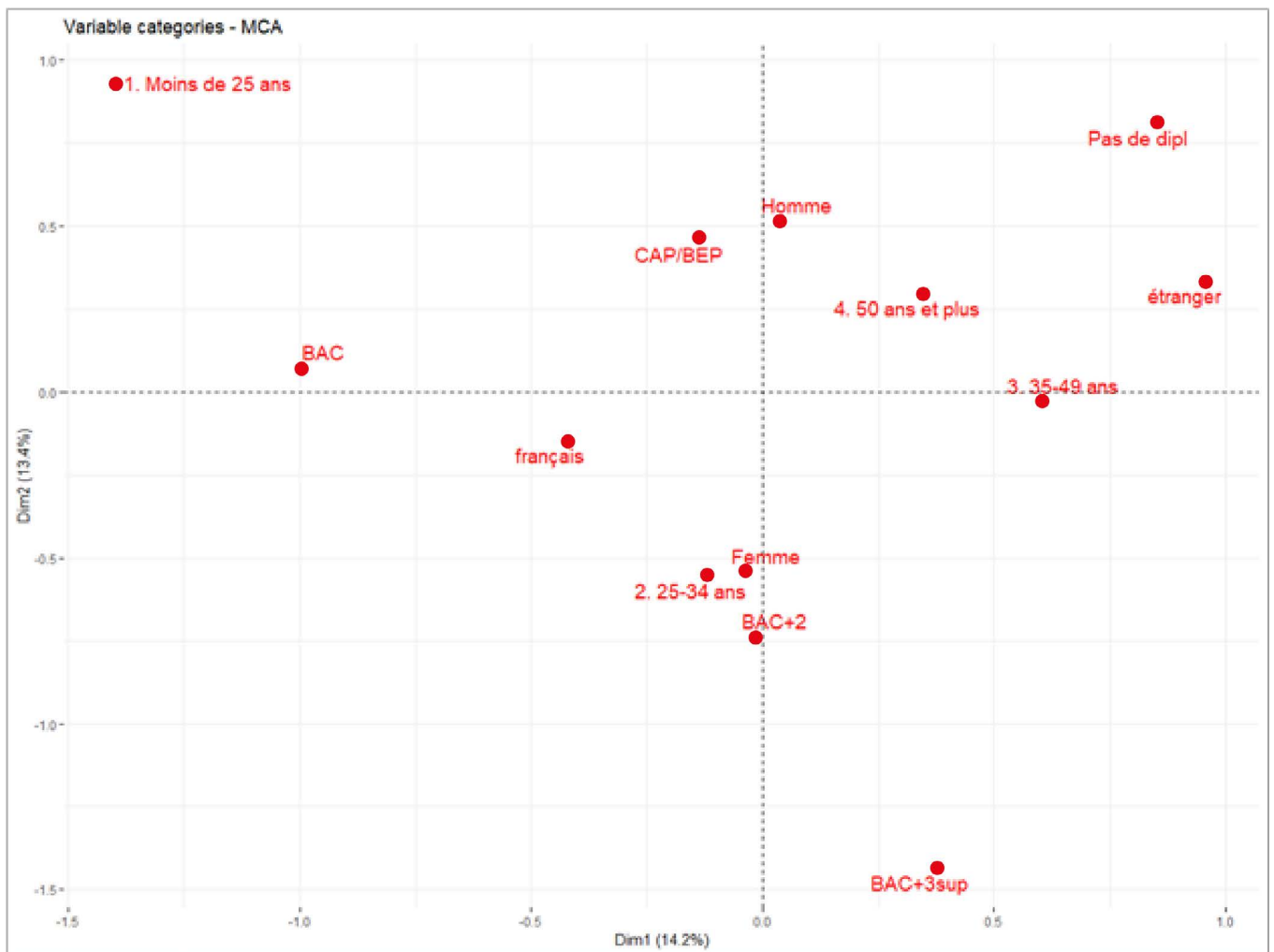
Au final, le profil des stagiaires franciliens se différencie de celui qu'on observe au niveau national en raison des caractéristiques propres de la population active régionale et de son marché du travail. Les stagiaires sont plutôt âgés de 25 à 34 ans et non de 20 à 29 ans en raison d'une entrée sur le marché du travail plus tardive, consécutive d'une poursuite d'études supérieures plus fréquente. Ils sont de ce fait plus diplômés. La part des femmes est plus importante. Elles sont surreprésentées dans les formations tertiaires, répondant aux besoins d'une économie régionale davantage tertiarisée. Cette surreprésentation dans des domaines de formation spécifiques constitue aussi ce qui les fragilise vis-à-vis du marché du travail, notamment chez les plus diplômées. Les femmes qui s'inscrivent à Pôle emploi sont bien plus diplômées que les hommes. Leurs domaines de formation les conduisent à des emplois aux conditions d'emploi souvent moins favorables que les hommes. Enfin, les étrangers constituent un public spécifique de stagiaires en Ile-de-France. Première région d'accueil de ces populations, la région fait également largement appel à eux dans certains métiers peu qualifiés et où les employeurs peinent à recruter. Une prochaine note à venir s'intéressera aux caractéristiques des formations suivies selon le profil des stagiaires franciliens.

Une analyse des correspondances multiples (ACM) a été réalisée pour obtenir une représentation synthétique des différents profils des stagiaires franciliens. Ont été mobilisées quatre indicateurs liés au sexe, à l'âge, à la nationalité et au niveau de formation des stagiaires. Cette analyse s'articule autour de deux dimensions principales (Figure 1).

- Le premier axe oppose d'une part les stagiaires de nationalité étrangère, n'ayant pas de diplôme, plutôt âgés de 35-49 ans et, d'autre part, les stagiaires âgés de moins de 25 ans et titulaires du bac.
- Le second axe reprend la distinction observée selon le sexe et le niveau des stagiaires avec d'un côté les hommes peu diplômés (titulaires d'un CAP-BEP ou sans diplôme) et de l'autre côté les femmes, diplômées du supérieur.



Figure 1– Le profil des stagiaires franciliens : l'analyse des correspondances multiples (ACM)



Source : FNA (Unédic - Pôle emploi)

## BIBLIOGRAPHIE

Amnyos, 2012, *Etude relative aux pratiques mise en œuvre par Pôle emploi dans l'accompagnement et l'orientation des seniors demandeurs d'emploi en Ile-de-France*, Rapport pour la Direccte Ile-de-France.

Aude J. et Pommier P., 2013, « Les défis des demandeurs d'emploi face à la formation professionnelle : accéder aux formations et s'insérer ? », INSEE, *Formations et emploi*, édition 2013, pp33-44.

Aventur F., 2017, « La formation des demandeurs d'emploi : objectifs, pratiques et évolutions », *Education permanente*, n°213.

Bonaïti C. et al., 2006, « Pourquoi les moins qualifiés se forment-ils moins », *Document d'études de la Dares*, n°116.

Calvier C., Godonou C. et Dahmouh A., 2016, « Retour à l'emploi : des perspectives inégales selon le profil des demandeurs d'emploi et les territoires », *Insee Analyses Ile-de-France*, n°38.





Cour des comptes, 2018, *La formation des demandeurs d'emploi*, Communication à la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale.

Direccte Ile-de-France, 2013, « Les organismes franciliens réalisant des formations pour les demandeurs d'emploi », *Bref thématique*, n°37.

Guillon V., 2019, « La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi en 2016 et 2017. Une très forte hausse des entrées en formation liée au plan « 500 000 formations supplémentaires » », *Dares résultats*, n°009.

Igas, 2016, *Evaluation des informations statistiques disponibles sur les politiques publiques et paritaires de formation professionnelle continue*, Rapport établi Mesnil du Buisson M.-A. du, Dupays S., Vincent B.

Igas, 2013, *Evaluation partenariale de la politique de formation professionnelle des demandeurs d'emploi*, Rapport établi par Gemelgo P., Karvar A., Vincent B.

Igas, 2011, *Evaluation de la mise en œuvre des achats de formation de Pôle emploi*, Rapport établi par Cayre V., Mousseau M., Reboul J.-B. de.

Insee, 2018, « Formations et emploi. Edition 2018 », *Insee Références*.

MENESR, 2016, « Les inégalités femmes/hommes dans l'insertion professionnelle des diplômé.e.s de master », *Note d'information*, n°16.06.

Muller O., 2015, *Parcours d'emploi des allocataires de l'Assurance chômage. Une typologie des trajectoires individuelles*, Unédic.

OCDE, 2018, *Trouver ses marques 2018. Principaux indicateurs sur l'intégration des étrangers*.

Pôle emploi, 2018, « Les femmes demandeuses d'emploi inscrites à Pôle emploi en 2017 », *Statistiques, études et évaluations*, n°18.011.

Pôle emploi, 2017, « Les entrées en formation des demandeurs d'emploi au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 », *Statistiques, études et évaluations*, n°17.019.

Tuchszirer C., 2017, « Enjeux et usages de la formation professionnelle dans la sécurisation des trajectoires d'emploi : des initiatives territoriales aux réformes nationales », *Document de travail* du Centre d'études de l'emploi et du travail, n°194.

**Sophie Gonnard, sous la direction de Béatrice Pardini**  
**Etude réalisée dans le cadre d'un partenariat avec l'Unédic**



## Annexe

### Analyse isolant les différents effets des caractéristiques des demandeurs d'emploi sur la probabilité d'entrer en stage (modèle logit)

Pour analyser les effets des caractéristiques des demandeurs d'emploi sur l'entrée en formation en Ile-de-France en 2016 tout en contrôlant les effets de structure, un modèle logit a été utilisé. Les caractéristiques prises en compte sont celles liées au sexe, à l'âge, au niveau de formation et à la nationalité des demandeurs d'emploi. L'analyse a porté sur l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, D inscrits au moins un jour en 2016 (échantillon du FNA au 10e) en Ile-de-France. En 2016, 7% de ces demandeurs d'emploi sont entrés au moins une fois en formation. Ce qui a été testé, c'est la probabilité d'entrer en stage en 2016 (que les personnes soient entrées en stage une ou plusieurs fois dans l'année). Cette probabilité est conditionnelle aux facteurs pris en compte dans l'analyse.

#### Déterminants de l'entrée en formation :

| Caractéristiques des demandeurs d'emploi : |                    | Probabilité d'entrer en formation |
|--|--------------------|-----------------------------------|
| Sexe                                       | homme              | Référence                         |
|  | femme              | Non significatif                  |
| Nationalité                                | français           | Référence                         |
|  | étranger           | 36,7%                             |
| Age  | <25 ans            | 85,8%                             |
|  | 25-29 ans          | 56,0%                             |
|  | 30-34 ans          | 65,4%                             |
|  | 35-39 ans          | 64,6%                             |
|  | 40-44 ans          | 63,0%                             |
|  | 45-49 ans          | 56,0%                             |
|  | 50 ans et plus     | Référence                         |
| Niveau de formation générale               | études supérieures | Référence                         |
|  | Bac                | 27,7%                             |
|  | CAP-BEP            | 26,9%                             |
|  | < CAP-BEP          | -10,7%                            |

Source : FNA (Unédic - Pôle emploi)

Note : la probabilité d'entrer en formation en 2016 est calculée par rapport à une situation de référence.

Le niveau de formation est celui avec certification.

Lecture : les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans ont une probabilité d'entrer en formation supérieure de 86% à ceux âgés de 50 ans et plus (à caractéristiques de sexe, de nationalité et de niveau de formation identiques).

#### Déterminants de l'entrée en formation pour les moins de 25 ans :

| Caractéristiques des demandeurs d'emploi : |                    | Probabilité d'entrer en formation |
|--|--------------------|-----------------------------------|
| Sexe                                       | homme              | Référence                         |
|  | femme              | 6,7%                              |
| Nationalité                                | français           | Référence                         |
|  | étranger           | 62,9%                             |
| Niveau de formation générale               | études supérieures | Référence                         |
|  | Bac                | 90,8%                             |
|  | CAP-BEP            | 104,4%                            |
|  | < CAP-BEP          | 127,6%                            |

Source : FNA (Unédic - Pôle emploi)



## Déterminants de l'entrée en formation pour des 25-49 ans :

| Caractéristiques des demandeurs d'emploi |                    | Probabilité d'entrer en formation |
|--|--------------------|-----------------------------------|
| Sexe                                     | homme              | Référence                         |
|  | femme              | 3,1%                              |
| Nationalité                              | français           | Référence                         |
|  | étranger           | 38,1%                             |
| Niveau de formation générale             | études supérieures | Référence                         |
|  | Bac                | 28,3%                             |
|  | CAP-BEP            | 26,9%                             |
|  | < CAP-BEP          | -9,9%                             |

Source : FNA (Unédic - Pôle emploi)

## Déterminants de l'entrée en formation pour les plus de 50 ans :

| Caractéristiques des demandeurs d'emploi |                    | Probabilité d'entrer en formation |
|--|--------------------|-----------------------------------|
| Sexe                                     | homme              | Référence                         |
|  | femme              | 6,7%                              |
| Nationalité                              | français           | Référence                         |
|  | étranger           | 62,9%                             |
| Niveau de formation générale             | études supérieures | Référence                         |
|  | Bac                | 90,8%                             |
|  | CAP-BEP            | 104,4%                            |
|  | < CAP-BEP          | 127,6%                            |

Source : FNA (Unédic - Pôle emploi)

La collection FranciLiens est une publication de Défi métiers, le carif-oref francilien  
16 av. Jean Moulin 75014 Paris  
Tél. : 01 56 53 32 32



Défi métiers est financé par la Préfecture de Région et le Conseil régional d'Ile-de-France

© Adobe Stock

Membres du  
GIP Défi métiers

